

## *Notes de lectures*

### ***Les ONG : instruments du néolibéralisme ou alternatives populaires?. - Paris, l'harmattan, 1998- 194 p.***

Les auteurs ayant collaboré à la réalisation de cette publication, annoncent d'emblée la couleur. Ils expriment, dans leurs analyses des ONG (en particulier les ONG dites " de développement"), le point de vue du Sud.

L'ouvrage, à travers les différents articles qui le composent, passe au crible les intentions affichées, les pratiques, le fonctionnement et l'organisation des ONG.

Les auteurs conscients de la difficulté qu'il y a à définir le groupe notionnel "ONG" semblent, devant le succès du terme et le fait qu'il soit utilisé dans des documents officiels et juridiques, se résigner à la définition purement négative, communément admise: une organisation qui n'appartient pas aux structures de l'Etat.

Ces ONG ont pris ces dernières années une importance considérable au point de s'imposer comme partenaires, souvent incontournables, d'institutions nationales, régionales ou internationales et d'Etats ou de groupe d'Etats. Parfois elles apparaissent même comme de véritables substituts à l'Etat lui même *"que la philosophie néo-libérale désire affaiblir"*.

Décrypter le sens des ONGs, nécessite une démarche globalisante qui prend en compte les rapports sociaux des sociétés concernées et qui évite de réduire le phénomène à une réalité en soi.

L'approche de la question des ONGs doit distinguer différents niveaux d'analyse

1- Les **intentions**, c'est à dire les objectifs volontairement poursuivis par ces organisations.

2- La **conscience collective** à l'intérieur de laquelle s'inscrivent les actions intentionnelles des ONG.

3- Les **fonctions sociales** c'est à dire les conséquences objectives et pas nécessairement voulues des actions entreprises.

4- Les **logiques institutionnelles** (Contradictions entre les finalités de l'action et les besoins de reproduction de l'institution).

L'analyse des différentes expériences d'intervention des ONG (considérées comme le fer de lance de la société civile et, à ce titre, aidées et encouragées par les tenants de l'idéologie néo-libérale ou de ce qui est appelé aujourd'hui *"la pensée unique"*) dans différentes régions du

monde (Afrique, Asie et Amérique Latine), montre que, s'insérant dans des politiques de coopération des gouvernements et des organismes internationaux, ces dernières (ONG) ne peuvent échapper à la tendance actuelle visant à l'institutionnalisation et au développement de l'économie de marché, *"c'est à dire le système capitaliste"* et à ce qui, parfois, l'accompagne: *"la lutte contre la pauvreté qui, à partir d'un certain seuil, devient un danger social pour l'équilibre de l'ordre économique. Or là où il y a don, il y a toujours attente d'un contre don, là où il y a subside, ce n'est jamais sans conditions"*.

À partir de là les auteurs, même s'ils nuancent quelque peu leurs propos, concluent à l'instrumentalisation des ONG par l'idéologie dominante (le néolibéralisme). Ceci est d'autant plus vrai que le financement de ces organisations tend de plus en plus, à être assuré à partir de fonds gouvernementaux des pays riches.

Les ONG pour constituer véritablement des alternatives populaires et contribuer au développement, *"ne peuvent faire l'économie d'une interrogation sur leurs fonctions réelles à l'intérieur d'un système construit sur l'inégalité des chances. Le jugement à porter à ce moment n'est pas de savoir si elles (les ONG) se situent dans le domaine de l'humanitaire, du développement, ou de l'appui aux luttes sociales qui, dans la logique des rapports marchands, aboutissent à favoriser les plus forts et à mercantiliser l'ensemble des rapports humains"*.

### ***Arab Izrouken***

***LA VILLE, Jean-Louis & SAINSAULIEU, Renaud (sous la direction de). -Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social.- Paris, Desclée de Brouwer, Collection Sociologie économique, 1997.- 403 p.***

Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu nous proposent dans cet ouvrage collectif publié sous leur direction une sociologie des associations et de leurs modes d'action. Les auteurs se donnent pour objectif de répondre à des questionnements sur les formes associatives qui participent d'une analyse qui dépasse une simple sociologie des organisations. Dans leur hypothèse centrale, ils conçoivent la raison d'être des associations comme s'inscrivant dans la quête de la société pour de nouvelles formes de collectifs capables d'inventer des réponses aux difficultés de ce monde. Ils n'appréhendent pas l'association comme une entreprise ou une administration. Elle se trouve placée pour partie à l'écart des processus de rationalisation de l'activité économique ou

bureaucratique. L'association représente une structure formelle et indépendante, distincte de l'Etat, non commerciale, ne distribuant pas de profit à ses membres ou à ses administrateurs, et comportant une composante de participation volontaire (p. 65). Lorsqu'on analyse les principes d'action sur lesquels les acteurs sociaux se sont accordés pour fonder l'association, la particularité de la forme associative tient son inscription dans l'espace démocratique en revendiquant la liberté et l'égalité entre ses membres. Plutôt que de s'enfermer dans une sociologie de son mode de fonctionnement interne, ils pensent ainsi qu'il faut prendre en compte la démocratie pour mieux comprendre le fait associatif, car les associations "modèlent partiellement les espaces publics dans les sociétés civiles" (p. 57). L'émergence associative part souvent du sentiment éprouvé de l'absence de réponse adaptée face à un problème vécu. Il importe de l'engagement professionnel des militants associatifs se nourrit d'un engagement citoyen.

Dès lors, le travail d'analyse qui s'impose par ce choix théorique, revient à expliciter les apports spécifiques des formes associatives à la société démocratique. Les quatre études de cas qui nous sont proposées portent sur "l'éducation populaire" et l'insertion (PEC, CEMEA), l'aide à domicile pour répondre aux besoins des personnes âgées (ASAD), et la lutte contre la pauvreté et l'action du réseau de solidarité Emmaüs qui s'inscrit dans l'action menée par l'abbé Pierre. Les différents mondes sociaux des entreprises qui correspondent à plusieurs types de socialisation par le travail, servent de référence pour évaluer l'action associative. Le monde des associations se rapproche du "modèle de l'entreprise communauté, où la culture et les hommes l'emportent sur la règle et la définition professionnelle" (p. 316). Les engagements personnels reposent dans les cas étudiés sur la conciliation des projets personnels avec des objectifs économiques et sociaux. Plusieurs formes d'activité peuvent être distinguées. Dans le premier cas, l'action des associations (PEC, CEMEA), s'insère dans la redéfinition professionnelle par le moyen de débats entre acteurs bénévoles et acteurs professionnels. Ceci permet de dépasser le monde social de la "crise" propre à certaines entreprises, caractérisé par une perte de référence culturelle commune qui les empêche d'opérer une régulation collective au sein des rapports de travail. Dans le deuxième cas (ASAD), le problème du passage de l'association à l'entreprise sociale se pose, car l'organisation se trouve exposée au risque économique en cherchant à trouver une réponse solvable à la demande sociale.

Par l'engagement de ses professionnels et de ses bénévoles, l'association a pu ainsi prendre en charge une demande qui n'était pas

solvable au départ. Dans le dernier cas, l'expérience du grand organisme décentralisé qu'est Emmaüs montre que la position des acteurs qui reçoivent en personne la demande sociale d'insertion de la part des exclus forme une pression constante qui contribue à renouveler les règles gestionnaires qui organisent le dispositif décisionnel. Ces trois cas conduisent les auteurs à conclure que la dynamique plus élaborée de l'engagement associatif constitue un apport aux mondes sociaux de l'entreprise. Reposant sur des engagements collectifs plus forts, la dynamique associative peut aider à dépasser la fonction personnelle du chef d'entreprise comme médiateur entre les différents engagements individuels mobilisés pour la production. La dynamique associative porte en elle une autre forme d'entreprise "à but social" qui pourrait nourrir la dynamique entrepreneuriale.

Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu voient dans l'association une nouvelle instance de socialisation qui s'avère d'autant plus puissante qu'elle emploie en France plus de 800 000 salariés (Le Monde, 20/02/98, p. 13). Il n'en reste pas moins à notre avis que la position des associations dans l'économie ne contribue pas à les confondre avec les entreprises. En effet, le risque contenu dans l'analyse proposée, tient en ce que la fonction gestionnaire de l'association qui est mise en valeur dans cet ouvrage, ne revienne à sous évaluer sa fonction protestataire. La conception du mouvement associatif comme ne se confondant pas avec le mouvement social qui est défendu dans l'ouvrage (p.335), repose sur l'idée que l'association ne tend pas à conduire à une transformation culturelle de la société sur le long terme. Cette distinction ne va pas sans poser quelques problèmes lorsqu'on sait par exemple que les actions collectives initiées par les associations de chômeurs, s'appuient sur une autre conception des rapports sociaux clamée haut et fort par les dirigeants. Dès lors, plutôt que de penser principalement à un ressourcement de la sphère des entreprises par la dynamique associative, ne pourrait-on pas étudier les différents types de rapports à l'entreprise au même titre que les différentes formes d'engagement contestataire contenues dans l'action associative ? La prise en compte de façon plus centrale de la fonction protestataire pourrait produire une analyse qui s'intègre dans la problématique des auteurs, la contestation s'appréciant, en effet, comme une demande de démocratie. Par ailleurs, cette analyse pourrait connaître de nouveaux développements en prenant en compte les différentes formes d'organisation démocratique qui prévalent dans les sociétés contemporaines. L'étude comparée de la vie associative dans différentes sociétés occidentales et dans des sociétés en voie de démocratisation pourrait enrichir ce cadre d'analyse en mettant en lumière les formes d'insertion des associations dans la "société civile".

*Didier Le Saoul*